

Entretien des berges d'un étang

Les berges des étangs sont colonisées par une végétation spécifique, capitale pour de nombreuses espèces animales comme les oiseaux, qui s'y alimentent ou y nichent, et les poissons, insectes et amphibiens qui y trouvent une cache efficace contre les prédateurs. Aussi, une gestion adéquate des berges est source de diversité biologique mais également de gain économique pour le pisciculteur.

Répartition de la végétation des berges

Au niveau des berges, la végétation varie suivant sa localisation, des milieux les plus humides aux milieux les plus secs :

- Les **herbiers aquatiques** (flottants ou immergés) représentent une source de nourriture pour les oiseaux d'eau, comme les canards, ou servent de cachette aux poissons contre les attaques du grand cormoran et également de support pour les pontes.
- La **végétation des vasières*** ou des **grèves*** se développe lors des **marnages*** (cf. fiche n°E2). On y trouve de nombreuses espèces végétales rares.
- Les **roselières** servent de refuge, de site d'alimentation ou de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux, poissons et odonates.
- La **carriçaie** est constituée de **carex*** ou « **laïches** »* qui forment par accumulation des mottes ou touradons
- Les **jonchaies** rassemblent joncs (d'où leur nom), iris et lysimaque. Cet habitat est très attractif pour les oiseaux d'eau qui y pondent ou s'y alimentent.
- Les **boisements humides**, essentiellement aulnaies et saulaies, jouent un rôle important comme abris pour de nombreuses espèces.

Gestion des différents types de végétation

La végétation aquatique

La végétation immergée ne nécessite pas d'entretien particulier sauf si elle devient trop envahissante. Un **faucardage*** doux est alors possible et éventuellement l'introduction d'un nombre adapté de poissons brouteurs comme « l'Amour blanc ».

Attention, pensez à **exporter*** les résidus sinon la décomposition de ceux-ci consommera l'oxygène du plan d'eau et augmentera la quantité de sédiments dans le fond.

Les roselières et jonchaies

Les roselières ou jonchaies peuvent former des massifs impénétrables et entraîner l'**atterrissement*** du plan d'eau. Il est conseillé de contrôler cette végétation par fauche partielle hivernale ou en fin d'été avec exportation, en prenant soin de laisser des tiges souterraines pour permettre la régénération de la roselière.

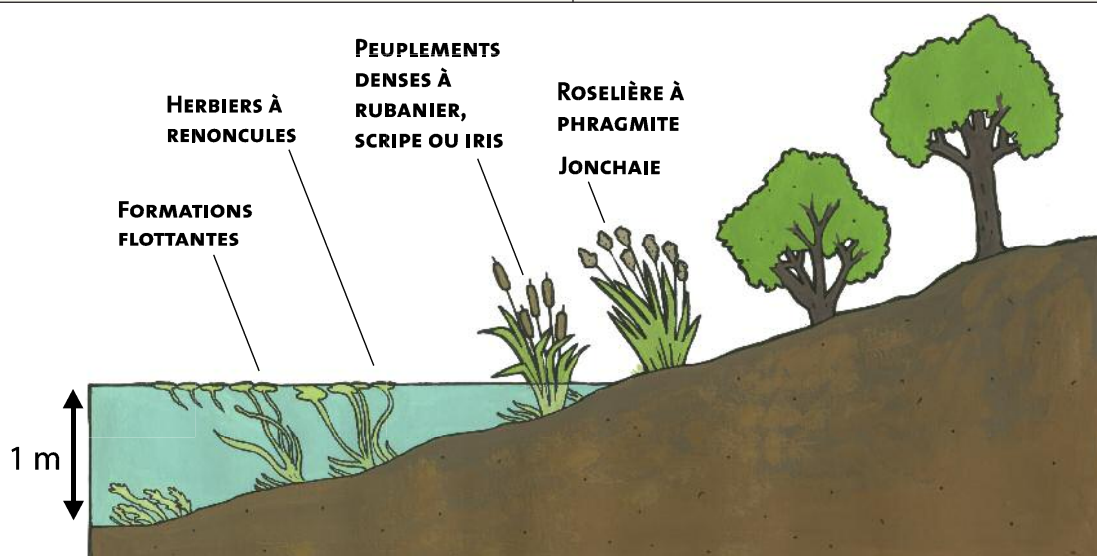
Le développement du jonc peut être efficacement contrôlé par **immersion*** au printemps.

Les boisements de berge

L'entretien de la végétation des berges peut être limité :

- en conservant des zones ou bandes non fauchées jusqu'au 15 juillet, date à laquelle la reproduction des oiseaux est terminée.
- en limitant les interventions sur la pente de la digue lors de la coupe des ronces et arbustes.

Sur la digue, les arbres doivent être coupés pour éviter à terme des dégradations et des fuites.



La végétation des berges d'étang

Les travaux plus lourds

Lors de travaux d'entretien plus lourds (**curage***, réfection des berges ou de l'ouvrage de vidange), les matériaux extraits peuvent être utilisés pour remodeler certaines parties des berges en pente plus douce ou pour réaliser des îlots et des hauts-fonds. Cela multipliera les habitats, lieux de nourrissage et lieux de reproduction de la faune.

La pente idéale pour une berge ou digue est de l'ordre de 1 m d'élévation pour 2 m horizontalement à 1 m d'élévation pour 3 m horizontalement. La végétation peut ainsi facilement s'y installer. Les berges seront, elles, protégées contre l'érosion.

Si vos berges sont abruptes, la mise en place de planches ou rondins peut aider les animaux à sortir de l'eau.

Lors d'opérations de **curage*** ou d'entretien, il est également conseillé de créer des paliers d'un mètre de large sous une lame d'eau de quelques centimètres de profondeur sur quelques rives. Ils pourront être colonisés par la végétation et constituer des **zones de frai***.



Quelques conseils

- Agissez de manière sélective et régulière ;
- Repérez et lutez contre le développement des espèces invasives. (cf. fiche n°ER1) ;
- Évitez d'être source de pollution en remplissant vos engins à moteur hors du site ;
- Intervenez à la bonne période : pas de débroussaillage ni taille de massifs entre mars et octobre afin de ne pas perturber la reproduction des espèces ;
- Rappelez-vous que toute utilisation de produits phytosanitaires est interdite à moins de 5 m d'un point d'eau.



Le cas des arbres morts

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les arbres morts sont le signe d'un écosystème forestier en bonne santé. Indispensables à la sauvegarde de la biodiversité, ils assurent le gîte et le couvert à près d'un quart des espèces animales et fongiques de la forêt. C'est le cas, par exemple, des oiseaux comme les pics dont le pic noir, le pic mar ou le pic cendré (espèces protégées au niveau européen) qui y nichent. Ils sont également fréquentés par les chauves-souris ou les écureuils.

Pourtant, ils sont souvent considérés comme un signe de désordre et de non-entretien ou un risque pour la sécurité, ce qui est rarement le cas.

Afin de favoriser la biodiversité en forêt, les spécialistes conseillent de :

- conserver au minimum 2 arbres vivants à cavité, vieux ou très gros, par hectare (sauf problème de sécurité avéré) ;
- conserver au minimum 1 arbre mort de plus de 35 cm par hectare ;
- conserver les arbres morts tombés au sol.

Contact

De nombreuses opérations menées sur les étangs sont réglementées, renseignez-vous auprès de la Police de l'eau :
Direction départementale des territoires
Place de la Révolution française – BP 605
90 020 Belfort CEDEX
Tél. 03 84 58 86 00
Courriel: ddt@territoire-de-belfort.gouv.fr

Vasière : berge d'étangs suffisamment plate pour être progressivement découverte par les eaux lors des marnages.

Grève : plage de sable.

Marnage : baisse temporaire du niveau d'eau d'un étang.

Par immersion : par recouvrement complet d'eau.

Carex ou laîche : espèce végétale caractéristique des milieux humides à feuilles souvent coupantes, à tiges souvent de section triangulaire et à fleurs en épis.

Faucarder : couper et exporter les roseaux et autres herbacées poussant dans l'eau des fossés, rivières, canaux et étangs.

Exporter : évacuer, ne pas laisser sur place.

Atterrissement : comblement de tout ou partie du plan d'eau par des matériaux (galets, sables, vases...) ou de la végétation.

Zone de frai : lieu où se reproduisent les poissons et les batraciens.

Curage : opération consistant à extraire et à exporter les sédiments (sables, vases, débris) qui se sont accumulés au fond de l'eau.